

L'objectif de cette lettre est de permettre l'échange d'informations entre directeurs des soins : sujets sur lesquels vous souhaiteriez avoir un avis d'autres collègues, questions, manifestations et journées organisées dans les hôpitaux ...

Contact : ljljana.jovic@sante.gouv.fr

Brèves

- Décret n°2010-114 du 3 février 2010 relatif au comité d'évaluation de la mise en œuvre des dispositions relatives à la modernisation des établissements de santé de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (comité de suivi de la réforme de la gouvernance). JO du 4 février 2010
- Cinq organisations hospitalières ont écrit à la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, pour lui demander notamment la création d'un "collège hospitalier" au sein de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). (APM SNNB4006 04/02/2010)
- Arrêté du 13 janvier 2010 fixant le règlement intérieur type devant être adopté par les comités de protection des personnes. JO du 5 février 2010
- Arrêté du 6 février 2010 relatif à la composition du comité d'évaluation de la mise en œuvre des dispositions relatives à la modernisation des établissements de santé de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100207&numTexte=13&pageDebut=02243&pageFin=02243
- Le schéma d'organisation de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France prévoit le pilotage d'une dizaine de "grands projets" transversaux à l'ensemble des directions, a expliqué vendredi son directeur général préfigurateur, Claude Evin, lors d'un entretien avec APM.[...] Les thèmes retenus pour l'instant sont le cancer, la nutrition, l'addictologie, l'accident vasculaire cérébral (AVC), la santé mentale, la maladie d'Alzheimer, le VIH, la gérontologie et la permanence des soins. (APM VGNB8001 08/02/2010)
- Trois indicateurs de qualité des soins sont en test dans les services de psychiatrie adulte de 135 établissements, dans une étude menée par la Haute autorité de santé (HAS). Les trois indicateurs sont la tenue du dossier patient, le délai d'envoi des courriers de fin d'hospitalisation et le dépistage des troubles nutritionnels. (APM HMNAS003 08/02/2010)
- L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a déploré jeudi la lenteur de l'évolution de la gestion des ressources humaines dans les établissements publics de santé. (APM CONBB004 11/02/2010)
- Le conseiller général des établissements de santé (CGES) Denis Debrosse a proposé jeudi des pistes pour que les établissements de santé en déficit retrouvent une situation budgétaire favorable, lors d'une audition par la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) à l'Assemblée nationale. (APM CONBB005 12/02/2010 09:05)
- L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a proposé jeudi que les établissements de santé qui ne respectent pas les consignes d'assurance qualité soient sanctionnés, lors d'une audition par la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) à l'Assemblée nationale. (APM CONBC001 12/02/2010)
- La définition et l'évaluation des politiques relatives à l'accès aux soins de premier recours devraient faire partie des futures missions de la direction générale de l'offre de soins (DGOS), qui devrait se substituer prochainement à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (Dhos), selon des projets de décret et d'arrêté. (APM CBNBC002 12/02/2010)
- Arrêté du 4 février 2010 portant nomination d'Yves Doutriaux, conseiller d'Etat, comme membre du Conseil national de l'ordre des infirmiers et président de la chambre disciplinaire de cette instance
http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100213&numTexte=33&pageDebut=02746&pageFin=02746
- Le ministère de la santé a soumis à la concertation un projet de décret détaillant le contenu du projet régional de santé prévu à l'article 118 de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST). SNNBF003 15/02/2010)
- Un projet de décret précise les règles générales de fonctionnement des fondations hospitalières créées par la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST). (APM CONBF002 15/02/2010)
- Le CNG procède au rapatriement des dossiers administratifs des directeurs des soins 1^{ère} et 2^{ème} classe relevant du décret n°2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de

directeur des soins de la fonction publique hospitalière. Il doit être effectif courant avril 2010. Les notes d'information comportant les modalités pratiques ont été adressées aux directeurs chef d'établissement.

- L'Observatoire sur les pratiques médicales de la fin de vie sera installé lundi [22 février 2010]. (APM HMNBG003 16/02/2010)
- Deux projets de décret soumis à concertation visent à réglementer les relations entre les établissements de santé, publics et privés, et les professionnels de santé exerçant à titre libéral. (APM SNNBG003 16/02/2010)
- Des indicateurs de qualité sur les établissements de santé mis en ligne à la fin du premier semestre sur Ameli-direct. (APM MHNBI002 19/02/2010)
- Décret n°2010-158 du 19 février 2010 portant création de l'Observatoire national de la fin de vie. JO du 21 février 2010 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100221&numTexte=23&pageDebut=03242&pageFin=03242
- Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. JO du 25 février 2010 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100225&numTexte=44&pageDebut=03583&pageFin=03584
- Ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. JO du 25 février 2010 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100225&numTexte=45&pageDebut=03585&pageFin=03603
- Traitements des plaies par pression négative: la HAS retient des utilisations très restreintes. (APM CDNBO004 25/02/2010)
- Recherche: ouverture d'un site internet destiné à faciliter les partenariats public/privé [...] Consultable à l'adresse www.lemoteurdela recherche.fr, il propose principalement un moteur de recherche qui agrège le contenu de l'ensemble des bases de données publiques existantes. (APM CMNBP005 25/02/2010)
- Le Journal officiel a publié vendredi les arrêtés fixant les objectifs de dépenses des établissements de santé publics et privés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO), psychiatrie et soins de suite et de réadaptation (SSR). L'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie et odontologie (MCO) est fixé à 44,299 milliards d'euros pour 2010. Ce montant est en hausse de 2,7% par rapport au montant fixé pour 2009. (APM CBNBQ001 26/02/2010)
- Le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) déplore que les parcours et l'offre de soins pour la prise en charge des personnes âgées restent trop fragmentés, dans

un document préparatoire à un avis sur le vieillissement et la maladie. (APM MHNBM003 26/02/2010)

- Arrêté du 19 février 2010 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture et modifiant les arrêtés du 25 janvier 2005 modifié et du 16 janvier 2006. JO du 27 février 2010 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100227&numTexte=46&pageDebut=03788&pageFin=03788
- Décret n°2010-199 du 26 février 2010 relatif aux modalités d'élection et de renouvellement des conseils des professions médicales et paramédicales et de leurs chambres disciplinaires. http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100228&numTexte=6&pageDebut=03880&pageFin=03887
- Arrêté du 17 février 2010 fixant la répartition des sièges à pourvoir pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationales compétentes à l'égard du corps des directeurs des soins relevant du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100302&numTexte=32&pageDebut=&pageFin=
- Arrêté du 17 février 2010 fixant au 17 juin 2010 la date de l'élection à des commissions administratives paritaires nationales (corps des directeurs de soins). http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20100302&numTexte=33&pageDebut=&pageFin=
- **Le blog de la préfiguration de l'ARS Ile-de-France : www.sante-iledefrance.fr.** Il vise à informer l'ensemble des professionnels de la santé, de la prévention et du secteur médico-social sur l'avancement du projet ARS en Ile-de-France.
- Le président de la République a estimé mardi que la mise en place des agences régionales de santé (ARS) et la réorganisation de la médecine libérale allaient permettre d'améliorer la situation des hôpitaux. (APM ABNC2001 02/03/2010)
- Les ARS seront mises en place le 1^{er} avril 2010.

Echanges d'idées et de pratiques

- Prévoyez-vous des manifestations à l'occasion de la journée internationale des infirmières le 12 mai 2010 ? (contact : ljljana.jovic@sante.gouv.fr)
- Les nouveaux textes et les organisations hospitalières (pôles d'activité, regroupements d'établissements...) conduisent à des modifications du rôle du directeur des soins. Quels sont les évolutions et/ou les modalités d'organisation dans votre structure ? (contact : ljljana.jovic@sante.gouv.fr)

- L'arrêté relatif à la coopération entre professionnels de santé étant publié comptez-vous déposer des dossiers ? Si oui pour quelles activités ?
(contact : liljana.jovic@sante.gouv.fr)

Publications - Documents

- Bras PL., Duhamel G. (2009), Le financement de la recherche, de l'enseignement et des missions d'intérêt général dans les établissements de santé. Rapport, Inspection générale des affaires sociales RM2009-139P
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000024/0000.pdf>
- Compagnon C., Ghadi V. (2009) La maltraitance « ordinaire » dans les établissements de santé. Etude sur la base de témoignages.
http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-01/rapport_ghadi_compagnon_2009.pdf
- Jovic L., Guenot C., Naberis A., Maison P. (2009), Pratiques avancées des professionnels paramédicaux: étude exploratoire dans la région Ile-de-France. Recherche en soins infirmiers, n°99
- HAS (2010), Evaluation des traitements de plaies par pression négative. Service évaluation des dispositifs.
http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-02/rapport_traitement_plaies_pression_negative.pdf

Agenda

Journées régionales des directeurs des soins :

Attention modification de la date !

Mercredi 5 mai 2010

Si vous organisez des manifestations à l'occasion de journées nationales ou mondiales (santé mentale, douleur...) faites les connaître.

Mars 2010

- 10 – Rencontres Dauphine santé : « Les Agences régionales de santé : quelle feuille de route ? ». renseignements : christine.roulliere@wanadoo.fr
- 15-21 – Semaine de la santé mentale.
 - Dans le cadre de la semaine de la santé mentale le groupe d'entraide mutuelle (GEM) la Luciole 92, le Club des 4 Communes, la Porte Ouverte et leur parrain Espérance Hauts de Seine en partenariat avec l'établissement de santé de la MGEN à Rueil Malmaison organisent une exposition photographique du 11 au 18 mars, entrée libre de 10h à 15h.

- 24 - Journée régionale sur la tuberculose (à l'occasion de la journée mondiale tuberculose) salle Laroque, organisée par la FFP fédération française de pneumologie avec soutien de la DRASSIF

- 26 – Les vendredis de l'ANFH : La réforme LMD
m.ould-yaou@anfh.asso.fr

- 28-30 – Congrès national des professionnels de la gériatrie. Renseignements et inscriptions tél. 01 40 07 10 94 cig@mfcongres.com

Avril 2010

- 8 – Les journées de l'ANFH : De la clinique à la bienveillance dans les maisons/foyers d'accueil spécialisés m.ould-yaou@anfh.asso.fr
- 9 – Les vendredis de l'ANFH : La loi HPST
m.ould-yaou@anfh.asso.fr
- 8-9 – Les journées de la prévention. INPES
<http://journées-prevention.inpes.fr/>
- 19 – Symposium HAS - BMJ : Impact clinique des programmes d'amélioration de la qualité (Clinical impact of quality improvement) - Nice, 19 avril 2010
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_810280/symposium-has-bmj-impact-clinique-des-programmes-d-amelioration-de-la-qualite-clinique-impact-of-quality-improvement-nice-19-avril-2010
- 23-30 – Semaine européenne de la vaccination

Mai 2010

- 12 – Journée internationale des infirmières « Servir la collectivité et garantir la qualité : Les infirmières à l'avant-garde des soins chroniques ». Conseil international des infirmières
<http://www.icn.ch/indkif.htm>

Juin 2010

- 4 – Les vendredis de l'ANFH : « On ne badine pas avec le stress » Théâtre à la carte m.ould-yaou@anfh.asso.fr
- 8 - Séminaire de réflexion sur le thème : « Co-construire pour soigner ensemble : Mission de l'hôpital d'aujourd'hui ? ». IFCS Ville-Evrard Courriel : ecole.cadres@epsve.fr

Octobre 2010

- 6-9 – VIIITH European Conference of Nurse Educators. [Call for abstracts](http://www.conf-nurse-educators.org/)
The European Federation of Nurse Educators (FINE) is proud to announce its next conference in Lisbon, Portugal, from 6 to 9 October 2010 on the theme : **Advancing Nursing Education: Research, Quality and Innovation**. To submit your abstract - register [online](http://www.conf-nurse-educators.org/) . Deadline for submission of abstracts: 30th April 2010.

Annonces

Indiquez-nous si des postes de directeur des soins (hôpital ou institut de formation) sont à pourvoir dans la région. liljana.jovic@sante.gouv.fr

- Un poste de directeur des soins – conseillère pédagogique régionale en soins pour les régions Haute et Basse Normandie. JO du 5 janvier 2010
- Un poste de directeur des soins – conseillère pédagogique et technique régionale pour les filières médico-technique et de rééducation, pour la région Ile-de-France (DRASS)
- Un poste de directeur des soins – conseillère pédagogique régionale pour les filières soins infirmiers, pour la région Ile-de-France (DRASS)
- Un poste de cadre de santé formateur, IFSI de Provins. Renseignements : Marie-Christine Piatkowski, Directrice de l'IFSI, mpiatkowski@ch-provins.fr
- Un poste de Directeur des Soins (1^{ère} ou 2^{ème} classe – filière Infirmière), vacant au cours du 2^{ème} semestre 2010 au Centre Hospitalier Théophile Roussel de Montesson (78360), spécialisé en Psychiatrie. Renseignements Tél : 01 30 86 38 40 ou v.alleg@th-roussel.fr
- Un poste de cadre hygiéniste, EPS Erasme à Antony (92). Renseignements : Jean-François Popielski j-f.popielski@eps-erasme.fr
- Un poste de directeur des soins CH d'Orsay (91). JO du 22 janvier 2010
- Un poste de directeur des soins filière infirmière CH Sainte-Anne (75). JO du 22 janvier 2010
- Un poste de cadre de santé (masseur kinésithérapeute) ; un poste de cadre de santé (technicien de laboratoire), Centre Hospitalier de Fontainebleau. Renseignements : Nadine Milachon, Tel : 01.60.74.10.33 nmilachon@ch-fontainebleau.fr
- Appel à candidatures pour le Global Nursing Leadership Institute 2010. Le site Internet du CII (www.icn.ch/institute.htm) contient de plus amples renseignements sur le GNLI ainsi que le formulaire d'inscription. Les demandes d'inscription doivent parvenir au CII par courrier électronique (institute@icn.ch) au plus tard le 31 mars 2010 à minuit GMT+1, heure de Genève. Le GNLI est dirigé par Mme Paddie Blaney, infirmière consultante et Directrice du programme Diriger le changement™ du CII.
- Un poste de directeur des soins, CH de Montesson (78). JO du 18 février 2010
- Un poste de directeur des soins, CH René Dubos à Pontoise (95). JO du 19 février 2010
- Des postes de cadres de santé formateurs. IFSI Pitié-Salpêtrière AP-HP. Renseignements : Véronique Marin-La Meslée, Directeur des soins veronique.marin-la-meslee@dfc.aphp.fr
- Un poste de cadres supérieur de santé coordonnateur pédagogique. IFSI Pitié-Salpêtrière AP-HP. Renseignements : Véronique Marin-La Meslée, Directeur des soins veronique.marin-la-meslee@dfc.aphp.fr

Liens utiles :

DRASS	http://ile-de-france.sante.gouv.fr
ARH	http://www.parhtage.sante.fr/re7/idf/site.nsf
CRIPP	http://www.cripp-idf.fr/fr/accueil
C2R	http://www.c2rsante.fr
CIO	http://www.ciolabo.com

Pour des échanges fructueux au niveau régional
 Transmettez nous vos idées, suggestions et informations
 au plus tard la dernière semaine de chaque mois.

Conseillères pédagogiques régionales : Danièle GOLDSZMIDT, Dominique MONGUILLON
 Conseillère technique régionale en soins : Ljiljana JOVIC

Les nouveaux sigles ...

DPC	Développement professionnel continu
FPTLV	Formation professionnelle tout au long de la vie
PFR	Prime de fonction et résultats
RPPS	Répertoire partagé des professionnels de santé

**EVALUATION ET VALORISATION DES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT, D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS
EN STAGE ET DE RECHERCHE DES PROFESSIONNELS PARAMEDICAUX**

SYNTHESE DES RESULTATS

Ljiljana JOVIC, Danielle GOLDSZMIDT, Dominique MONGUILLON
Directeurs des soins – Conseillères technique et pédagogiques régionales

Nous remercions vivement pour sa contribution à l'étude : Sylvie DRUELLE, Responsable du service statistique de la DRASS

Les établissements sanitaires participent depuis très longtemps à la formation des professionnels de la santé. La réalisation de recherches, plus récente pour les professionnels paramédicaux, se développe. Les missions de formation et de recherche, comme celles de soin, nécessitent des moyens humains et matériels. Elles ne sont pas remises en cause mais les tensions liées au contexte de besoins de santé des populations, démographique, médico-économique, nécessitent de les identifier, de les formaliser et de les valoriser.

A titre indicatif, en 2008, les établissements de santé de l'Ile-de-France ont accueilli 27 450 étudiants en formation initiale pour les métiers : aide soignant, auxiliaire de puériculture, cadre de santé, ergothérapeute, IADE, IBODE, infirmière puéricultrice, infirmier, manipulateur d'électroradiologie, masseur kinésithérapeute, pédicure podologue, psychomotricien, technicien de laboratoire.

L'objectif de l'étude exploratoire, réalisée par la DRASS Ile-de-France, est de disposer d'une base de données permettant d'avoir une visibilité sur les activités « d'encadrement de stagiaires, d'enseignement et de recherche ». L'étude vise à :

- identifier les moyens dédiés à la gestion des stages
- établir les temps moyens consacrés à l'encadrement et à la formation des étudiants en stage
- établir les temps moyens consacrés à l'encadrement et la formation des pairs
- identifier les activités d'enseignement
- identifier les activités liées à des travaux, études et/ou recherches

Les résultats de cette étude pourront contribuer à la prise en compte, dans chaque établissement et au niveau régional, de ces activités dans la gestion des moyens humains.

METHODOLOGIE

Des travaux relatifs à l'encadrement des étudiants en stage existent. Généralement, ils abordent la question d'un point de vue pédagogique. Les recherches bibliographiques n'ont pas permis de retrouver des travaux réalisés dans la perspective des objectifs de cette étude, dans le contexte français.

- Stratégie d'enquête

Les questionnaires en ligne ont été renseignés sur la période allant de mi-juillet à octobre 2009. Les données se réfèrent aux dispositions réglementaires en vigueur en 2008 et concernent l'ensemble de l'année.

- Structures

Le questionnaire a été envoyé par voie électronique à 217 établissements de santé. Le nombre de réponses exploitables, après quatre relances, est de 68 (31%). Toutes les catégories, statuts et spécialités des établissements sont représentées.

Tableau 1. Répartition des établissements selon leur catégorie.

Catégorie	Effectif	%
Non répondants	3	4,4%
Hôpitaux du Centre hospitalo-universitaire (CHU)	14	20,6%
Centre Hospitalier (CH)	26	38,2%
Etablissement public spécialisé	6	8,8%
Clinique	11	16,2%
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	8	11,8%
Soins de longue durée (SLD)	0	0,0%
	68	100,0%

- Population

Les répondants au questionnaire sont majoritairement des directeurs des soins en titre ou des faisant fonction (70,6%), et dans une moindre mesure des cadres de santé (14,7%) en charge de la gestion des stages.

- Outils de recueil de données

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire en ligne. Il permet d'avoir des renseignements sur le répondant, les caractéristiques de l'établissement, les étudiants accueillis en stage, la durée des stages, les évaluations normatives, les évaluations et l'encadrement des stages, les enseignements, les diplômes universitaires détenus par les professionnels paramédicaux, les travaux et recherches réalisés.

**EVALUATION ET VALORISATION DES ACTIVITES
D'ENCDREMENT DE STAGIAIRES, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**

Les résultats de l'enquête fournissent des données mais elles doivent être manipulées avec circonspection en fonction des contextes. Ils sont relatifs aux établissements ayant répondu à l'enquête. Les principaux résultats indiquent que :

- la gestion des stages est assurée dans 80,9% des établissements par la direction des soins ;
- les personnes assurant la gestion des stages se répartissent généralement entre directeurs des soins (29,4%) cadres supérieurs de santé (27,9%) et cadres de santé (23,5%) ;
- le temps, consacré à la gestion des stages, moyen calculé pour les établissements ayant répondu à l'enquête est de 0,5 ETP par an ;
- la grande majorité d'établissements accueille des étudiants en formation initiale (95,6%) ;
- les étudiants accueillis en stage de perfectionnement représentent 239 personnes ;

Tableau 2. Répartition du cadre de la formation des stagiaires accueillis.

Type de formation	Effectif	Non répondants	%	Oui	%
Formation initiale	68	3	4,4%	65	95,6%
Formation de spécialité	68	4	5,9%	44	64,7%
Formation cadre de santé	68	4	5,9%	52	76,5%
Formation directeur des soins	68	4	5,9%	25	36,8%
Mesures compensatoires	68	4	5,9%	33	48,5%
Formation pour autoriser une pratique	68	4	5,9%	18	26,5%
Formation universitaire	68	4	5,9%	27	39,7%

- les origines géographiques des professionnels accueillis en stage de perfectionnement sont variées. La majorité des établissements accueillent des stagiaires franciliens (72,1%) ; près de la moitié accueille également des stagiaires originaires des autres régions françaises (48,5%) ; près d'un quart viennent d'autres pays soit de l'union européenne y compris la Suisse soit de pays extracommunautaires ;
- le nombre d'évaluations normatives estimées, pour les formations initiales qui en disposent, est de 9001 ;
- les temps moyens consacrés à l'accueil et aux évaluations de mi et fin de stage calculés à partir des réponses se situent selon l'activité entre 56 et 70 mn par stagiaire ;

Tableau 3. Répartition du temps moyen consacré à l'accueil, à l'évaluation de mi et de fin de stage par étudiant accueilli, exprimé en minutes.

Activités d'accueil et d'évaluation	Temps moyen en mn
Accueil	70
Evaluation à mi-stage	56
Evaluation en fin de stage	65

Tableau 4 Répartition du temps moyen consacré chaque jour par stagiaire, en formation initiale, à l'encadrement direct, exprimé en minutes.

Etudiants accueillis en formation initiale	1ère année (en mn)	2ème année (en mn)	3ème année (en mn)	4ème année (en mn)	Temps moyen par année (en mn)
AMP	59				59
Aide soignant	131,5				131,5
Ambulancier	73,2				73,2
Auxiliaire de puériculture	111				111
BEP sanitaire et social	112				112
Diététicienne	104	79			92
Directeur de soins	57				57
Ergothérapeute	95	83	62		81
PCEM	86				86
Infirmier	149	144	135		143
Infirmier anesthésiste	92	93			92
Infirmier de bloc opératoire	96	93			94
Infirmière puéricultrice	90				90
Masseur kinésithérapeute	114	105	98		106
Manipulateur d'électroradiologie	120	106	111		113
Orthophoniste	63	62	57	50	58
Pédicure Podologue	48	48	52		50
Préparateur en pharmacie	77	55	53		62
Psychomotricien	97	67	57		74
Technicien de laboratoire	80	66	85		77
Cadre de Santé	114				114

- les temps moyens consacrés à l'encadrement direct des personnes accueillies pour des stages de perfectionnement varient en fonction des métiers de 30 à 79 mn par étudiant et par jour. Il est de 78 mn pour les personnes réalisant des stages dans le cadre de mesures compensatoires ;
 - les temps estimés pour la réalisation d'enseignements par des professionnels paramédicaux, par exemple dans des instituts de formation, hors temps de préparation, est en moyenne de 26 interventions et représente 86,8 heures par établissement ;
 - le temps moyen consacré à chaque étudiant par le professionnel qui le suit dans le cadre de travaux de fin d'études, mémoires, est de 9 h ;
-
- les diplômes universitaires détenus par les professionnels paramédicaux sont relevés de plus en plus systématiquement par les établissements. Les professionnels titulaires de Diplômes d'université (DU) sont nombreux (n=457). Les diplômes de niveau master 1 ou 2 sont relativement fréquents (n=99) ;
 - les activités d'enseignement et de recherche sont plus difficilement identifiables car elles ne sont pas recensées de façon systématique par les établissements. Environ un tiers (35,3%) des établissements déclarent réaliser des études et un cinquième des recherches (22,1%). Les modes de financement dédiés sont peu répandus. Généralement cette activité n'est pas « valorisée » quelle qu'en soit la modalité (ex. en temps).

Les résultats obtenus sont utiles à la pratique. Les données recueillies mettent en évidence plusieurs éléments susceptibles de contribuer à valoriser les activités d'encadrement de stagiaires, d'enseignement et de recherche. A titre d'exemple :

- Le suivi du nombre et du type de stagiaires accueillis nécessite d'établir et d'actualiser des tableaux de bord. Elles peuvent être formalisées dans les supports rendant compte de l'activité de l'établissement (comptabilité analytique...);
- Les activités d'enseignement et de recherche peuvent également être recensées et formalisées, par exemple, dans le rapport d'activité, le référencement des publications.

Par ailleurs, les données de l'étude sont susceptibles de contribuer aux analyses stratégiques et aux prises de décisions relatives à la gestion des moyens humains. Ils peuvent concourir, plus largement, aux réflexions menées sur les coûts du système de santé, les modalités de financement des établissements (T2A, MIGAC, MERRI) et participer à une valorisation plus juste des moyens mobilisés pour remplir les missions.